

Catégories de portefeuilles

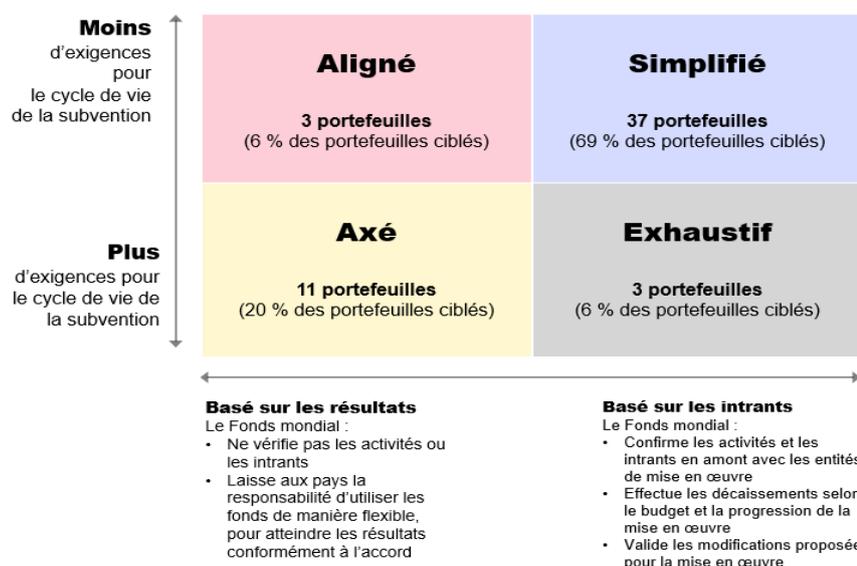
Portefeuilles ciblés : modèle simplifié

Date de publication : 30 juin 2023

Les pays individuels ou regroupés éligibles à une subvention du Fonds mondial sont classés dans trois catégories de portefeuille – à fort impact, essentiel ou ciblé – en fonction de la somme allouée et de la charge de morbidité dans le pays. Les exigences et procédures politiques tout au long du cycle de vie de la subvention varient selon ces catégories. Pour de plus amples informations sur les catégories de portefeuilles, reportez-vous aux pages 4 à 6 du Manuel des politiques opérationnelles ([Operational Policy Manual](#)). Dans la catégorie des portefeuilles ciblés, la charge de morbidité est plus faible, mais les pays sont très diversifiés et se caractérisent par des contextes épidémiologiques très différents. Le soutien du Fonds mondial à ces portefeuilles est donc spécifique, avec un suivi stratégique des subventions qui peut varier de façon considérable d'un pays à l'autre.

Pour affiner le processus de gestion et le niveau de suivi stratégique des portefeuilles ciblés, le Fonds mondial a créé les modèles de gestion de portefeuilles ciblés. Ces nouveaux modèles, applicables aux subventions à partir du septième cycle de subvention (CS7), permettent aux entités de mise en œuvre et au Fonds mondial de mieux répondre aux besoins et au contexte de chaque pays en adaptant les processus et les exigences de manière à procurer une flexibilité qui permet de mettre l'accent sur les activités apportant le plus de valeur ajoutée.

Graphique 1 – Modèles de gestion des portefeuilles ciblés



Principales caractéristiques du modèle simplifié

Les portefeuilles qui utilisent le modèle de gestion simplifié continuent de bénéficier du soutien et du suivi stratégique du Fonds mondial pour la définition des intrants, mais le nombre d'exigences est réduit, de même que le niveau de détail pendant le cycle de vie de la subvention. Pour ces portefeuilles, le Fonds mondial reste fermement engagé auprès des candidats et des entités de mise en œuvre pendant l'élaboration de la subvention en commentant le plan de travail, et pendant la mise en œuvre en résolvant rapidement les blocages et en identifiant des gains d'efficacité permettant d'augmenter l'impact de l'investissement.

Le modèle simplifié utilise une démarche fondée sur les intrants, toutefois les exigences visant ces derniers s'articulent au niveau des interventions, des groupes de coûts et des entités de mise en œuvre, et non au niveau des activités. Cela procure une flexibilité qui permet d'adapter les plans de mise en œuvre en fonction de l'évolution des besoins du programme et du contexte épidémiologique, dans les limites des seuils établis. Au-delà de ces seuils, les ajustements budgétaires sont gérés par le biais de demandes de non-objection et il n'est pas nécessaire de réviser le budget. De plus, les décaissements sont conformes au budget convenu et à la progression de la mise en œuvre. Les activités de communication de l'information et de contrôle externe sont maintenues sur la base des mécanismes spécifiques du Fonds mondial, avec une granularité réduite correspondant à celle requise pour les intrants.